



CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité-Intégrité-Impartialité



Communiqué N° 0011/2025/PCNT Portant Convocation d'une Plénière

Le Président du Conseil National de la Transition convie l'ensemble des Honorables Conseillers nationaux à une Plénière, le **mercredi 13 Août 2025**, à **15 heures à l'hémicycle du Palais du Peuple**.

L'ordre du jour de cette plénière porte sur l'examen et la délibération autour des textes de lois ci-après :

1. L'Accord de prêt entre la République de Guinée et le fonds Africain de développement (FAD) relatif au financement du projet d'aménagement de la route inter-États LABÉ - MALI (ville) - KEDOUGOU-FONGOLEMBI, signé le 05 février 2025 pour un montant de trente millions d'unités de Compte (30.000.000 UC) ;
2. L'Accord de coopération en matière de sécurité entre le Gouvernement de la République de Guinée et le Gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite, signé le 15 septembre 2024 à RIYADH ;
3. L'Accord de Don relatif au financement du projet Eau et Assainissement en Guinée (PEAG) entre la République de Guinée et la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement agissant en qualité d'agent d'exécution du fond pour l'environnement mondial signé le 21 avril 2025 pour un montant de dix millions quatre-vingt-douze mille (10.092.000 USD) dollars Américains ; et l'Accord de financement relatif au projet Eau et assainissement (PEAG) entre la République de Guinée et l'association internationale de développement (IDA) signé le 21 avril 2025 pour un montant de deux cent millions de dollars (200.000.000 USD) Américains.
4. La Convention de prêt pour la construction de l'échangeur d'Enco 5 signée entre la République de Guinée et le Fonds Koweïtien.

Sont invités à prendre part à cette Plénière :

- Les Membres du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) ;
- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Les Membres du Gouvernement ;
- Le Conseiller du Président de la République, chargé des Relations avec les Institutions Républicaines ;
- Le Ministre de la Défense Nationale ;
- Le Ministre de l'Économie et des Finances ;
- Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile ;
- Le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens Établis à l'Étranger ;
- Le Ministre de l'Hydraulique et des hydrocarbures ;
- Le Ministre des Infrastructures et des Travaux Publics ;
- Le Ministre des Transports ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Les Chefs des Missions diplomatiques, Consulaires et Organisations Internationales accrédités en République de Guinée ;
- Les Présidents des Délégations spéciales des Communes de Conakry ;
- Le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ;
- L'Administrateur Général de l'Administration et Contrôle des Grands Projets ;

- Le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption et de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
- Le Coordonnateur du Bureau de Suivi des Priorités présidentielles ;
- Le Représentant de la Confédération Générale des Entreprises de Guinée ;
- Le Représentant du Conseil National des Jeunes de Guinée ;
- Les Représentants des Coalitions des Partis politiques ;
- Les Représentants des Centrales syndicales ;
- Les Représentants des Organisations de la Société civile ;
- Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
- Les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les Honorables Conseillers nationaux est exigée.

Conakry, le 12 août 2025

P. Le Bureau
Le Président du Conseil National de la Transition



Dr Dansa KOUROUMA

Guinée